



LYCÉE ANDRÉ-MALRAUX

LYCÉE AMBITION RÉUSSITE

LYCÉE DES MÉTIERS
MAINTENANCE INDUSTRIELLE
& INDUSTRIES GRAPHIQUES

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

REMBOURSEMENT DE FRAIS DE TRANSPORT AUX ELEVES

Document à rendre à votre professeur principal qui collecte les dossiers de remboursements. Il le déposera au service du Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques **au maximum 10 jours ouvrables après la fin du stage.**

NOM : Prénom : Classe

Domicile (adresse complète) :

Stage du : au 201

Entreprise (adresse complète) :

L'élève peut bénéficier du remboursement des frais complémentaires de transport sous conditions et au prorata des sommes attribuées à ce titre par le rectorat de Créteil.

Toute demande de dérogation aux règles doit faire l'objet d'une demande préalable sur papier libre (demande de logement à l'internat, demande d'autorisation de véhicule personnel,...).

PIECES JUSTIFICATIVES ACCOMPAGNANT CETTE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Convention de stage (copie)

Un **RIB (obligatoire)** au nom de la personne qui bénéficiera du remboursement.

POUR L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN JOINDRE :

Tickets de train, métro, RER, bus,
Ticket T, (**originaux**) ou

Tickets de paiement (**originaux**)

Pass (NAVIGO, IMAGINE'R,...)
(**copie recto/verso obligatoirement**)

L'ensemble doit être sur format A4 recto seul

POUR L'UTILISATION DU VEHICULE PERSONNEL JOINDRE :

La lettre de motivation (**original**)

Permis de conduire (copie)

L'autorisation à utiliser le véhicule
personnel visée par Monsieur le Proviseur
et le Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques
(**original**)

Carte grise (copie)

L'ensemble doit être sur format A4 recto seul

IMPORTANT : Pas de remboursement si dossier incomplet.

**PARTIE ADMINISTRATIVE
DECOMPTE**

FRAIS DE TRANSPORT (base : 1 aller-retour quotidien) :

*Utilisation de la SNCF ou d'un service de transport en commun.
(Fournir les titres de transport).*

Montant SNCF ou transport en commun

Autre moyen de transport (ou absence de titre de transport) :

Distance domicile-entreprise :Km X 2=(D).....

Nombre de jour (J) :

Tarif de base (T) : Tarif moyen départemental des transports en commun
au kilomètre :

Montant : (D) x (J) x (T) : =

L'agent comptable

A Montereau,

Le

*Lycée André Malraux,
Le Proviseur*